

L'effondrement du Mont Granier en Savoie. Gravure sur bois (104 x 83 mm) extraite du *Liber chronicarum* ("Livre des chroniques") de Hartmann Schedel, paru à Nuremberg, chez Anton Koberger, en 1493 (cliché Bibliothèque municipale de Dijon).



Jacques BERLIOZ

L'HISTOIRE DES CATASTROPHES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Les catastrophes naturelles ont été longtemps délaissées par les historiens. La raison principale en est certainement, comme l'a bien noté Pierre Alexandre, l'anthropocentrisme des conceptions traditionnelles de l'histoire, refusant toute approche diachronique des phénomènes naturels ou la laissant aux seuls géographes (1). Or, depuis une vingtaine d'années, les travaux autour de ce que l'on peut appeler l'éco-histoire se sont multipliés et des objets, que l'on aurait pu croire rester hors du champ historique, l'on rejoint : les ouvrages consacrés à l'étude du climat par E. Leroy Ladurie en 1967 et plus récemment par P. Alexandre en sont d'éclatants témoins (2). C'est dans le cadre de ces nouvelles perspectives de recherche que l'étude historique des catastrophes naturelles s'est, au cours de ces dernières années, considérablement développée.

A considérer les travaux les plus récents, le rôle de l'historien apparaît double : il s'agit

tout d'abord pour lui de fournir des faits, d'établir des événements. Il lui importe également à partir de là d'examiner les catastrophes naturelles en rapport avec l'histoire des hommes. Et dans ces deux démarches, qui sont deux étapes différentes de la recherche, l'historien doit s'appuyer sur des documents dont il définit et critique l'intérêt.

ÉTABLIR LES FAITS : L'ÉTUDE HISTORIQUE

Le bien-fondé de l'établissement de tableaux chronologiques pour chaque type de catastrophes naturelles (tremblements de terre, effondrements, avalanches, inondations, etc.) n'est maintenant plus à démontrer. Prenons l'exemple de la sismicité historique. J. Vogt et son équipe du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M., Orléans) ont bien montré que l'étude historique des tremblements de terre fournissait des données indispensables pour définir des familles de séismes, esquisser des typolo-

gies de crises sismiques et connaître les rythmes de récurrence des intensités élevées. Ceci afin d'apprécier le risque sismique. L'établissement de la carte de la sismicité historique de la France a été rendu possible par la réunion en 1976 et 1977 d'un *corpus* de plus de 20.000 textes relatant les effets de près de 4.000 séismes, ensemble d'informations qui continue d'être régulièrement alimenté (3). Un historien, spécialiste de l'histoire du moyen âge, avait été alors associé à l'examen des sources particulièrement délicates. Cette collaboration était rendue d'autant plus nécessaire que la plus récente compilation de textes sismiques concernant la France, due à A. Perrey, remontait à 1843 et n'était, pour la période médiévale tout au moins, qu'une suite d'élucubrations rassemblées sans aucun souci des règles de la critique des sources (4). L'élaboration de tels *corpus* n'est pas propre à la France : de semblables catalogues ont été par exemple établis pour l'Italie (5).

L'HISTOIRE : UNE PISTE POUR LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Un autre exemple de la nécessaire intervention de l'historien dans l'analyse des phénomènes géophysiques nous est offert dans l'ouvrage consacré en 1983 par Yves Bravard aux catastrophes naturelles en Savoie. Se demandant si les qualités spécifiques des différents milieux savoyards ne forment pas des éléments importants dans la localisation des catastrophes naturelles, le géologue grenoblois — qui utilise d'abondance les documents historiques — note : « Entre les époques les plus anciennes et les temps actuels, il n'est pas possible de localiser toutes les catastrophes naturelles qui se sont produites dans l'espace savoyard, mais il est très intéressant, à partir de ce que nous pouvons connaître, de dégager les principales caractéristiques du territoire, dont il faudra d'abord examiner les potentialités en matière de cataclysmes. Et c'est en cela que la connaissance de l'histoire est indispensable. Elle nous met sur la trace d'événements que l'esprit ne pourrait concevoir à première vue. Par exemple, qui pourrait penser que les grandes inondations historiques de la vallée d'Aoste aient été en rapport avec des va-et-vient de glaciers de moyenne importance dans le massif du Rutor ? Ou bien que des poches d'eau dans des glaciers aient pu causer tant de dégâts à Saint-Gervais ? La revue des catastrophes historiques connues est donc essentielle » (6). J. Goguel a, pour sa part, largement utilisé les sources historiques pour établir une liste de quelques grands éboulements qui pourraient survenir, notamment en Savoie (7). Des recherches parallèles sont actuellement menées à Toulouse (C.I.M.A.-U.A. 366 du C.N.R.S.) sous la direction de Georges Bertrand pour les vallées pyrénéennes. Les géomorphologues et biogéographes de cette équipe s'emploient à retrouver sur le terrain des traces de catastrophes anciennes dont les historiens cherchent parallèlement l'écho documentaire dans les archives. Ces enquêtes croisées des naturalistes et des historiens permettent d'aboutir à la reconstitution de « rythmes catastrophiques » sur la longue durée (8). Ce qui n'est d'ailleurs pas la seule tâche de cette équipe, comme nous le verrons plus loin.

Si l'intervention de l'historien au sein des études sur les catastrophes naturelles, et ce dans un cadre interdisciplinaire, apparaît à l'heure actuelle comme un fait acquis, il reste que le travail à réaliser est de taille. L'histoire des raz de marée et des transgressions marines a fait l'objet d'un récent recueil critique pour la Hollande, la Zélande et la Frise, des origines à 1700, mais un même catalogue est encore à envisager pour la France (9). Tout comme celui des inondations catastrophiques, qui remplacerait celui de Maurice Champion, datant de 1858-1864, ou ceux, pour les zones montagneuses, des éboulements, des effondrements, ou des avalanches. Ces recueils seraient une source extrêmement précieuses lors de la réalisation des Plans d'Exposition aux Risques (P.E.R.) et éviteraient à tous ceux qui sont chargés de leur établissement de longues

L'INONDATION DE GRENOBLE, EN SEPTEMBRE 1219, D'APRÈS UNE CHRONIQUE CONTEMPORAINE

Il arriva à la même époque dans la province de Vienne une chose affligeante. Douze ans ou plus auparavant, dans la région de Grenoble, deux montagnes, alors qu'un torrent au flot impétueux se frayait entre elles un étroit chemin, finirent par se rejoindre, creusées à leur pied par le ravinement de l'eau. Une énorme quantité d'eau fut ainsi enfermée. Cette retenue des eaux était appelée le lac de Saint-Laurent, car elle avait submergé le monastère de Saint-Laurent ainsi que le village voisin. Cette année-là (1219), le 6 septembre (1), le verrou que formaient les montagnes céda et l'eau, retrouvant son lit habituel, se mit à dévaler dans un si grand vacarme et avec une telle impétuosité que tous ceux qui voyaient ou entendaient ce spectacle étaient frappés d'horreur et de terreur. Des foires se tenaient en ce moment à Grenoble. C'est ainsi que de nombreux marchands qui s'y étaient rassemblés périrent, saisis en pleine activité par la violence de l'eau. Cette cité ne fut pas la seule gravement frappée : bien d'autres, villages ou places fortes, le furent également. C'est ainsi que l'eau susdite, après s'être jetée dans l'Isère, fleuve des plus violents, tenta de se précipiter dans le Rhône, et renversa les ponts, arracha les arbres, détruisit châteaux et villages, charriant dans ses flots tumultueux hommes, bêtes et tout ce qui se présentait devant elle.

(1) L'événement eut lieu, en fait, dans la nuit du 14 au 15 septembre.

Continuation de la Chronique de Robert d'Auxerre (texte original) dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, 26, Hanovre, 1886, p. 284-285.

recherches dans les archives départementales ou municipales. Les sources qui sont à la disposition des chercheurs et permettent de retrouver la trace de catastrophes passées sont en effet souvent dispersées.

LES DOCUMENTS À LA DISPOSITION DE L'HISTORIEN

Que la documentation varie selon les époques considérées, c'est l'évidence : l'on ne saurait comparer les ressources documentaires du VIII^e siècle avec celles du XIX^e. Sans vouloir dresser une typologie des sources historiques des catastrophes naturelles, qu'il serait illusoire de tenter en quelques lignes, il paraît préférable d'en donner quelques illustrations.

Commençons par le moyen âge (10). Les observations dont nous pouvons disposer, pour cette période, sont grossièrement de deux types : d'une part, les mentions de catastrophes dans des documents tels que des registres de délibérations communales, registres de comptes de différentes institutions, etc. ; d'autre part, les annotations figurant dans des sources narratives, comme les chroniques. Les textes du premier type, rédigés pour justifier des décisions et des dépenses relatives aux dégâts de catastrophes, n'apparaissent pas dans les archives européennes avant le XIV^e siècle et ne deviennent abondants qu'à partir des XV^e-XVI^e siècles. Avant 1400, la documentation reste donc largement tributaire des annales et des chroniques (11). Ces textes sont souvent précieux, car, comme on le sait, leurs auteurs avaient soin de relever les événements marquants et exceptionnels, et donc par là, les principales catastrophes naturelles. Il est de plus fréquent que les indications données par les chroniqueurs apportent d'intéressantes précisions d'ordre géographique (12).

UNE AUGMENTATION DES SOURCES D'INFORMATION

A partir du XVI^e siècle les sources deviennent extrêmement variées. L'essentiel se trouve conservé dans des fonds d'archives des dépôts départementaux. Il n'est d'ailleurs qu'à consulter la série des Guides des archives départementales, pour en avoir un rapide

aperçu (13). Reprenons l'exemple des vallées pyrénéennes dont nous avons déjà parlé : les demandes de secours adressées par les communautés à l'intendant ou au contrôleur général des finances, ainsi que les délibérations et rapports des Etats (la recherche s'avère plus complexe en pays d'élection), forment, jusqu'à la Révolution, les principales sources d'information. S'y ajoutent les récits de voyage et les rapports scientifiques sur les Pyrénées qui commencent à devenir abondants après 1750. De même, après cette date, le changement d'attitude des pouvoirs locaux et nationaux qui manifestent dorénavant un intérêt accru devant le risque naturel augmente la proportion de documents produits, ce qui facilite la recherche.

Pour les XIX^e et XX^e siècles, il faut compter avec les diverses publications scientifiques ainsi qu'avec les abondantes informations à puiser dans les fonds des archives communales et départementales. Dans ces dernières, la série M (Administration générale et économie du département, 1800-1940) fournit la plupart des documents. Ainsi trouvons-nous pour la Savoie dans la sous-série 1 M, les instructions et la correspondance provenant du Préfet et de son cabinet, et concernant « les sinistres et les calamités publiques », pour les années 1861 à 1925. En Côte-d'Or, la sous-série 7 M (Agriculture, Eaux et Forêts) renferme des archives sur les secours donnés aux agriculteurs et les luttes contre les calamités. D'autres fonds, comme ceux intéressant l'administration et la comptabilité communales (série O) ou les Travaux publics et les transports (série S), sont particulièrement riches en informations sur les catastrophes naturelles survenues dans les départements français. Tout comme peuvent l'être les sources iconographiques.

Les témoignages oraux, que l'on souhaiterait voir recueillis systématiquement par les ethnologues, sont également à exploiter. Combien de catastrophes — pensons aux avalanches ou aux inondations — ont échappé à leur mise par écrit pour se trouver toutefois ancrées dans la mémoire des habitants. Et combien d'entre elles auraient pu être évitées si cette mémoire avait été scrupuleusement interrogée et notée.

Les documents existent donc. Et permettent de construire, au-delà de nécessaires catalogues, une histoire des catastrophes naturelles qui se voudrait "totale".

VERS UNE HISTOIRE "TOTALE" DES CATASTROPHES NATURELLES

Des approches prenant en compte les diverses dimensions des catastrophes naturelles doivent être menées de front par les historiens. Un modèle de méthode se trouve dans les recherches pionnières de Bernard Vincent (Université de Paris VII-Jussieu), consacrées aux tremblements de terre en Espagne (14). Il s'agit tout d'abord de replacer l'étude de la catastrophe dans l'histoire du milieu. L'équipe du C.I.M.A. de Toulouse, dont nous avons déjà cité les travaux, après avoir reconstitué des "rythmes catastrophiques" sur la longue durée, s'attache à les mettre en rapport avec les différentes phases de l'occupation du sol et de la possession humaine sur l'espace. Dans ce cas, l'histoire des catastrophes naturelles est inséparable d'une histoire du paysage, que ce groupe de chercheurs s'attache à construire parallèlement.

La recherche doit se poursuivre en examinant les rapports qui lient les catastrophes aux hommes. Seront abordées notamment les conséquences politiques, sociales et économiques des cataclysmes. Trois exemples suffiront. L'inondation de Grenoble, en septembre 1219, du fait de la rupture d'un barrage naturel formé au débouché de la plaine de l'Oisans, à 40 km de là, permit d'accélérer le rapprochement entre les deux seigneurs, le dauphin et l'évêque, unis devant le drame. De même, dans la plaine de l'Oisans, on vit, aussitôt après l'évacuation des eaux, les nobles du pays se précipiter au partage des terres libérées, et les paysans les mettre en culture (15). Nous savons enfin quel drame représenta le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 et pourtant il fut, du point de vue économique, un bienfait pour la région (16).

L'HISTOIRE DES CATASTROPHES NATURELLES : UNE DOUBLE EXIGENCE

Les manières dont les catastrophes ont été vécues, perçues et expliquées au cours des siècles par ceux qui les subissaient sont également à étudier. L'analyse du comportement des individus face aux divers cataclysmes permettra peut-être d'en dresser une typologie, selon les époques ou les territoires considérés. Pensons aux réactions des victimes devant les tremblements de terre, de l'épouvante et de la panique de populations surprises jusqu'au relatif sang-froid que montrent actuellement les Japonais, habitués à vivre dans l'idée d'un séisme imminent. L'étiologie des catastrophes doit être également caractérisée. Chez les historiens du moyen âge, un événement pouvait s'expliquer tant selon des raisons théologiques et morales que suivant des raisons naturelles. Elles s'opposaient moins qu'elles ne se complétaient : les premières expliquaient en général, et les secondes, en particulier. L'effondrement du mont Granier, en Savoie, qui

eut lieu en 1248, fut attribué par un même chroniqueur à un tremblement de terre — selon une conception venue d'Aristote — et à la vengeance divine déchaînée contre les habitants (17). Le recours à la divinité se retrouve dans les rites de protection et de prévention : actions de grâces, offices, pénitences ou processions. Les catastrophes naturelles ont suscité également nombre de légendes faisant intervenir les puissances infernales ou d'autres êtres surnaturels, récits recueillis par les ethnologues, comme par Charles Joisten en Savoie et en Dauphiné, de 1950 à 1975 (18).

L'histoire des catastrophes naturelles (et cela vaut non seulement pour la France, mais pour l'ensemble des territoires occupés par l'homme) est placée sous le signe d'une double exigence. De façon pragmatique, elle doit participer à la prévention des cataclysmes. Dans un but plus général, elle doit analyser les rapports fondamentaux qui unissent dans le temps l'homme à une nature qui semble parfois se révolter.

Jacques BERLIOZ

Chargé de Recherches au C.N.R.S.
Centre de Recherches Historiques
E.H.E.S.S.-C.N.R.S., Paris.

NOTES

- (1) Alexandre, 1987, p. 30-31 ; Raison, 1979.
- (2) Sur le concept d'éco-histoire, Delort, 1985, p. 9-18.
- (3) Vogt, 1979. L'Antenne Sismicité a été installée par le B.R.G.M. à Strasbourg ; voir J. Vogt, "Révision de deux séismes majeurs de la région d'Aix-la-Chapelle-Verviers-Liège ressentis en France, 1504, 1692", dans Helly, Pollino, 1984, p. 9-21.
- (4) P. Alexandre, "Problèmes de méthode relatifs à l'étude des séismes médiévaux", dans Helly, Pollino, 1984, p. 221-226. P. Alexandre a établi un catalogue critique des séismes survenus en Belgique, en Rhénanie et dans le nord de la France de 700 à 1400 environ : voir *idem*, note 20, p. 226.
- (5) D. Postpilschl, G. Ferrari, E. Guidoboni, "Recherches de sismicité historique en Italie ; premiers résultats et nouveaux développements", dans Helly, Pollino, 1984, p. 109-117. G. Ferrari a étudié plus particulièrement les séismes de la côte de l'Adriatique du Nord du XVIII^e au XX^e siècle afin de réaliser un microzonage sismique de la ville de Rimini (*idem*, p. 141-153).
- (6) Bravard, 1983, p. 53. C'est nous qui soulignons.
- (7) Goguel, 1980.
- (8) Nous remercions notre collègue Serge Briffaud de nous avoir communiqué de précieuses informations sur les travaux du Centre interdisciplinaire de recherche sur les milieux naturels et l'aménagement rural (C.I.M.A.), laboratoire associé au C.N.R.S., Université de Toulouse-Le Mirail, Institut de géographie Daniel Faucher. Un rapport destiné au S.R.E.T.I.E. (ministère de l'Environnement) est en cours de rédaction ; il concerne l'histoire des catastrophes naturelles dans une vallée à "haut risque" des Pyrénées, celles de Luz-Barèges-Gavarnie.
- (9) Voir P. Alexandre, 1987, p. 31-32.
- (10) Pour l'Antiquité, que l'on ne saurait négliger, voir les différentes communications consacrées aux tremblements de terre durant cette période dans Helly, Pollino, 1984, *passim*.
- (11) Voir P. Alexandre, "Problèmes de méthode...", cité n° 4, p. 221 ; E. Guidoboni, "3 janvier 1117 : le tremblement de terre du moyen âge roman, aspects des sources", dans Helly, Pollino, 1983, p. 119-139.

(12) Voir par exemple notre étude sur l'effondrement du mont Granier en Savoie, à la fin de l'année 1248 (Berlioz, 1987/2).

(13) Ces guides, le plus souvent très développés, ont été publiés pour environ la moitié des départements français. Les Archives nationales à Paris possèdent également des documents concernant les cataclysmes : voir *Les Archives nationales. Etat général des fonds*, Paris : Archives nationales, 1-4, 1978-1980.

(14) Vincent, 1974. Une étude récente — également exemplaire —, fruit de la collaboration d'historiens et de géophysiciens de l'Université de Vienne (Autriche), a été consacrée aux tremblements de terre dans les pays germaniques, et plus précisément à celui qui toucha Vienne et une partie de l'Europe centrale en septembre 1590 (Gutdeutsch et alii, 1987).

(15) Berlioz, 1987/1.

(16) Vincent, 1974, p. 575.

(17) Berlioz, 1987/2, p. 35-51.

(18) Voir *Récits et contes populaires de Savoie* recueillis par Ch. Joisten, Paris : Gallimard, 1980, p. 45-51. Egalement Abry, Berlioz, Joisten, 1988.

BIBLIOGRAPHIE-SOMMAIRE

- ABRY (Ch.), BERLIOZ (J.), JOISTEN (1.), 1988. — "Le dialogue des esprits maléfiques dans la montagne (Savoie, Dauphiné et Valais)", dans *La Haute Montagne. Vision et représentations*. Actes du colloque de Grenoble, 6-7 novembre 1987, numéro spécial du "Monde alpin et rhodanien", 1-2, sous presse.
- ALEXANDRE (P.), 1987. — *Le climat en Europe au âge. Contribution à l'histoire des variations climatiques de 1000 à 1425, d'après les sources narratives de l'Europe occidentale*, Paris : éditions de l'E.H.E.S.S., 828 p., graph., tabl., cartes.
- BERLIOZ (J.), 1987/1. — "1219 : la catastrophe du lac d'Oisans", dans *L'Histoire*, n° 103, septembre 1987, p. 86-88.
- BERLIOZ (J.), 1987/2. — "L'effondrement du mont Granier en Savoie (fin 1248). Production, transmission et réception des récits historiques et légendaires (XIII^e-XVII^e siècles)", dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 1-2, p. 7-68.
- BRAVARD (Y.), 1983. — *Catastrophes naturelles en Savoie*, Montmélian : A.F.N.I.L., 95 p.
- CHAMPION (M.), 1858-1864. — *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours. Recherches et documents...*, Paris : V. Dalmont (Dunod), 6 vol.
- DELORT (R.), 1985. — "L'Histoire entre le cosmos et le hasard : entrevue avec Robert Delort", dans *Médiévales*, n° 9, p. 7-18.
- DELUMEAU (J.) et LEQUIN (Y.), dir., 1987. — *Les Malheurs temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris : Larousse, 520 p.
- GOGUEL (J.), 1980. — "Les risques de grands éboulements", dans *La Recherche*, n° 111, p. 620-628.
- GUTDEUTSCH (R.), HAMMERL (Ch.), MAYER (I.), VOCELKA (K.), 1987. — *Erdbeben als historische Ereignisse* [Le tremblement de terre comme événement historique], Berlin : Springer-Verlag, 224 p.
- HELLY (B.), POLLINO (A.), éd., 1984. — *Tremblements de terre. Histoire et archéologie*. Actes des IV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 2-4 novembre 1983, Valbonne : Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 320 p.
- RAISON (J.-P.), 1978. — Art. "Géographie historique", dans J. Le Goff, dir., *La Nouvelle Histoire*, Paris, 1978, p. 183-194.
- VINCENT (B.), 1974. — "Les tremblements de terre dans la province d'Almeria (XV^e-XIX^e siècles)", dans *Annales E.S.C.*, p. 571-586.
- VOGT (J.), dir., 1979. — *Les tremblements de terre en France*, Orléans : B.R.G.M., 220 p., pl. (Mémoire du B.R.G.M., 96).